

# Institut de l'Expertise

PARIS

## CERTIFICAT DE FORMATION A LA METHODOLOGIE DE L'EXPERTISE DES ETATS PARASITAIRES

N° 373

Le, soussigné, Charles GAURY, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation, et le groupe des Enseignants, certifient que :

**Monsieur Jean-Luc MARTIN**

participant à la session organisée par l' *Institut de l' Expertise* , a suivi avec assiduité et attention le cycle de formation et a satisfait à l'examen du contrôle des connaissances sur les enseignements dispensés du :

10 AU 14 JUIN 2002

par :

**Danièle DIROL**

- \* Connaissance du matériau bois.
- \* Structure anatomique.
- \* Durabilité naturelle.
- \* Champignons lignivores.

**Anne-Marie PRUVOST**

- \* Insectes à larves xylophages.
- \* Insectes de bois frais.
- \* Insectes nidificateurs.
- \* Termites souterrains, de bois sec.
- \* Diagnostic.

**Michel RAYZAL**

- \* Traitements de préservation.
- \* Contexte normatif.
- \* Mise en œuvre.
- \* Conformité – responsabilités -- garanties.
- \* Travaux pratiques sur chantiers

**Charles GAURY**

- \* Considérations juridiques (Loi du 8.06.99).
- \* Jurisprudence.

**Max DANTES**

- \* RC Entreprise & professionnelle.

En foi de quoi, le présent certificat lui est délivré à toutes fins utiles.

Fait à Paris, le 14 Juin 2002

Charles GAURY

Guy BERKOUKCHI

